



nendazpanorama

n° 89 ■ juin 2005

au sommaire

Nouvelles autorités page 2

Cette première édition de la législature présente brièvement les personnes qui ont charge de la conduite des affaires publiques désormais: Conseil communal, juge et vice-juge, Grand Conseil, Préfecture, Chambres Fédérales.

L'organisation administrative... page 5

... répartit les tâches entre diverses commissions, institutions, délégations officielles. Présentation des missions et des personnes à qui elles ont été confiées.

Changement de secrétaire communal page 10

Après 34 ans de service dans cette fonction Simon Germanier a décidé de renoncer à sa charge de secrétaire communal, pour raison de santé. Présentation de son successeur, Philippe Charbonnet, de Beuson. Suivi d'une « interview croisée » de l'ancien et du nouveau.

Merci aux anciens page 14

Quatre conseillers communaux et l'ancienne juge de commune sont rentrés dans le rang le 31 décembre dernier. Hommage à eux. Suivi de la liste des 43 anciens conseillers(ères) en vie à ce jour.

Nendaz Panorama - Edité par la Commune de Nendaz
Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz

Couverture: «Les autorités communales des législatures 2001/2004 et 2005/2008 le 6 Janvier 2005». Photo J.P. Guillermin

éditorial

par Francis Dumas, président de Nendaz



Ce Nendaz Panorama est le premier numéro de la nouvelle législature et de ce fait le premier aussi après les élections de décembre 2004.

A peine les urnes ont-elles rendu leur verdict que votre équipe fraîchement élue s'est mise au travail rapidement. Je souhaite donc la bienvenue aux nouveaux élus et me réjouis particulièrement de trouver autour de la table du Conseil des personnes soucieuses de donner de leur temps pour la cause publique et ce, toujours dans l'intérêt de toute la population. Il faut dire que la situation communale ainsi que les dossiers courants que chacune et chacun aura à prendre en main, sont maîtrisés, et de nombreux projets sont en bonne voie de réalisation grâce, aussi, au travail réalisé lors de la dernière législature. Que toute cette ancienne équipe soit remerciée pour le travail accompli car elle le mérite bien.

Je suis certain que ceux qui ont passé le témoin garderont un excellent souvenir de l'esprit constructif et amical qui a régné durant leur période au service de Nendaz.

Je souhaite également une bonne «semi retraite» à Simon Germanier, notre secrétaire communal durant 34 ans.

Par son travail inlassable, son expérience, son bon sens et sa parfaite collaboration en toutes circonstances, il a marqué des générations d'élus et aussi tous les habitants de notre commune, ayant dû, une fois ou l'autre, faire appel à son savoir faire et à sa grande disponibilité. Merci pour tout Simon et merci aussi de rester encore quelques années, à temps partiel, pour mener à bien quelques dossiers complexes.

Pour son remplacement, votre Conseil a choisi M. Philippe Charbonnet. Ce dernier fait partie de « l'équipe communale » depuis 15 ans. Il a une riche expérience de l'administration publique et de nombreuses qualités qui lui permettront, sans aucun doute, d'assumer à la satisfaction générale, la difficile tâche de succéder à Simon Germanier.

Tous, nous allons œuvrer pour le bien commun et continuer, comme par le passé, à donner le maximum de nous-mêmes pour que Nendaz demeure un endroit où il fait bon vivre.

Merci de votre confiance.

autorités nendettes

conseil communal - législature 2005-2008

Dumas Francis

président de Nendaz

En activité depuis 2001
Vice-président de 1997 à 2000
Conseiller communal de 1993 à 1996
Né en 1956, marié, 2 enfants
Ingénieur ETS
Domicilié à Baar
Tél. privé : 027 207 27 63
Prof. : 027 203 51 41 - 079 221 07 23
E-mail : info@cap3d.ch
Représente le P.D.C.



Fournier Philippe

vice-président de Nendaz

En activité depuis 2001
Conseiller communal
de 1997 à 2000
Né en 1971, célibataire
Employé de banque
Domicilié au Bleusy, Haute-Nendaz
Tél. privé : 027 288 50 30
Prof. : 079 214 21 17
Représente le P.D.C.



Bornet Myriam

conseillère communale

Nouvelle
Née en 1964, mariée, 4 enfants
Mère au foyer
Domiciliée à Beuson
Tél. privé : 027 288 10 10 - 079 791 86 55
E-mail : myriambornet@bluewin.ch
Représente le P.D.C.



Bourban Gisèle

conseillère communale

En activité depuis 1997
Née en 1956, mariée, 2 enfants
Secrétaire
Domiciliée à Saclentse
Tél. privé : 027 288 19 16
Prof. : 027 288 17 40 - 079 406 29 52
E-mail : gisele_bourban@yahoo.fr
Représente le P.D.C.



Bourban Jacques

conseiller communal

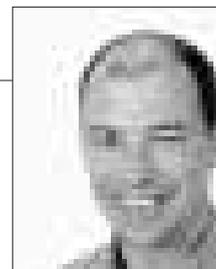
En activité depuis 1997
Né en 1950, marié
Délégué commercial en arts graphiques
Domicilié à Haute-Nendaz
Tél. privé : 027 288 28 31
Prof. : 027 322 57 10 - 079 474 28 14
Représente le P.D.C.



Fournier Didier

conseiller communal

Nouveau
Né en 1967, célibataire
Travailleur social
Domicilié à Basse-Nendaz
Tél.: 078 605 02 20
E-mail : didierfournier@bluewin.ch
Représente le parti socialiste



Fournier Michel

conseiller communal

En activité depuis 2001
Né en 1956, marié, 2 enfants
Instituteur
Domicilié à Cor
Tél. privé : 027 346 68 41
Prof. : 027 346 44 40 - 079 302 36 11
E-mail : michel.fournier.cor@netplus.ch
Représente le parti socialiste



Fournier Sébastien

conseiller communal

Nouveau
Né en 1976, célibataire
Ingénieur en génie civil
Domicilié à Sornard
Tél. privé : 079 383 40 04
Prof. : 027 329 08 80
E-mail : sebaufournier@caramail.com
Représente le parti radical



autorités nendettes

conseil communal - législature 2005-2008

Fourrier Yves-Alain

conseiller communal

En activité depuis 2001
Né en 1964, marié, 2 enfants
Courtier en assurances
Domicilié aux Biolleys/Brignon
Tél. privé : 027 207 14 80
Prof. : 027 207 14 67 - 079 306 47 36
E-mail : yaf@bancassurances.ch
Représente le parti radical



Fragnière Frédéric

conseiller communal

Nouveau
Né en 1977, marié
Informaticien
Domicilié à Basse-Nendaz
Tél. privé : 027 288 20 50
Prof. : 079 277 65 08
E-mail : frederic.fragniere@groupe-mutuel.ch
Représente le P.D.C.



Theytaz Pierre

conseiller communal

En activité depuis 2001
Né en 1957, marié, 2 enfants
Instituteur
Domicilié à Sornard
Tél. privé : 027 288 15 62
Prof. : 027 288 19 20 - 078 602 15 62
E-mail : pierre.theytaz@netplus.ch
Représente le P.D.C.



A Nendaz, le Conseil Communal est l'organe exécutif. Il est composé de 11 membres. Il joue aussi le rôle de Conseil Bourgeoisial.

Le pouvoir législatif est exercé par l'assemblée primaire (assemblée des citoyens) qui se réunit au gré des besoins en la salle de gymnastique du Cycle d'orientation, à Basse-Nendaz. Elle est convoquée officiellement par affichage au pilier public. La plupart du temps un document d'information relatif aux sujets traités fait l'objet d'une distribution postale, tous ménages.

Le droit d'initiative, sur le plan local, a été introduit en 1981.

autorités nendettes

juges et vice-juges de commune

Devènes Olivier

juge de commune

Nouveau
Vice-juge de 1997 à 2004
Né en 1962, marié, 3 enfants
Maître électricien
Domicilié à Saclentse
Tél. privé : 027 288 35 50
Prof. : 079 628 59 63
Représente le P.D.C.



Bourban Mireille

vice-juge de commune

Nouvelle
Née en 1977, célibataire
Licenciée ès Sciences sociales, éducatrice
Domiciliée à Basse-Nendaz
Tél. privé : 027 288 20 73
Prof. : 079 668 70 76
E-mail : mbourban@bluewin.ch
Représente le P.D.C.



autorités nendettes

députation au grand-conseil - législature 2005-2009

Bourban Pierre-Olivier

député au grand conseil

En activité depuis 2001
Né en 1965, marié, 3 enfants
Economiste
Domicilié à Haute-Nendaz
Représente le parti radical



Crettenand Patrick

député au grand conseil

En activité depuis 2001
Né en 1966, marié, 2 enfants
Economiste ESCEA
Domicilié à Aproz
Représente le parti socialiste



Maytain Antoine

député au grand conseil

En activité depuis 1997
Né en 1955, marié, 2 enfants
Ingénieur ETS
Domicilié à Basse-Nendaz
Représente le P.D.C.



Claivaz Christophe

député-suppléant au grand conseil

Nouveau
Né en 1973, célibataire
Ingénieur
Domicilié à Haute-Nendaz
Représente le parti radical



Eggel Beat

député-suppléant au grand conseil

Nouveau
Né en 1977, célibataire
Gestionnaire en tourisme
Domicilié à Beuson
Représente le P.D.C.



Délitroz Pierre-Alain

député-suppléant au grand conseil

Nouveau
Né en 1965, marié, 2 enfants
Enseignant
Domicilié à Aproz
Représente le P.D.C.



autorités nendettes

préfecture et conseil national

Clerc Jean-Marie

sous-préfet du district de Conthey

Né en 1957, marié, 3 enfants
Maître professionnel
Domicilié à Aproz
Représente le P.D.C.



Rossini Stéphane

conseiller national

En activité depuis 1999
Né en 1963, marié, 2 enfants
Dr en sciences sociales
Domicilié à Haute-Nendaz
Représente le parti socialiste





organisation administrative

période législative 2005-2008

Les autorités communales
de la législature 2005/2008

Commissions du Conseil Communal

Administration générale

- Organisation administrative
- Gestion administrative du personnel
- Secrétariat général
- Contrôle des habitants
- Service des étrangers
- Information publique
- Archives
- Informatique
- Votations/Elections
- Etablissements publics
- Organisation du travail du personnel y relatif

Président: Fragnière Frédéric, conseiller communal
Membres: Fournier Michel, conseiller communal
Darioli Serge, Baar
Délèze Jean-Jacques, Beuson
Loye Jean-Pierre, Brignon
Secrétaire: Germanier Simon, Basse-Nendaz

Finances

- Comptabilité générale: comptes et budgets
- Planification financière
- Débiteurs/créanciers
- Gérance des titres
- Service de la dette
- Fiscalité/para-fiscalité
- Contentieux
- Redevances
- Concessions hydrauliques et électriques
- Organisation du travail du personnel y relatif

Président: Dumas Francis, président
Membres: Bornet Frédéric, Haute-Nendaz
Charbonnet Pierre-André, Basse-Nendaz
Crettenand Patrick, Aproz
Fournier Annette, Brignon
Secrétaire: Charbonnet Philippe, secrétaire communal

Constructions

- Autorisations de construire
- Application du règlement des constructions
- Construction et entretien des bâtiments communaux et scolaires
- Location des bâtiments
- Salubrité publique
- Organisation du travail du personnel y relatif

Présidente: Bornet Myriam, conseillère communale
Membres: Charbonnet Eric, Brignon
Follonier Bernard, Baar
Fragnière-Glassey Nicole, Saclentse
Lathion Jean-Bernard, Basse-Nendaz
Secrétaire: Balet Yves, Aproz

Aménagement et équipements

- Elaboration des plans de zones et du RCC
- Remembrements
- Rectifications de limites
- Plans de structuration
- Gestion des données: cartographie des dangers, des zones de protection, des équipements, des installations mécaniques.
- S.I.T.
- Collaboration avec les autres commissions pour les projets importants : plans généraux, ouvrages ayant une influence sur le terrain
- Construction et entretien des réseaux d'eau potable et d'eaux usées
- Construction et entretien des STEPS
- Organisation du travail du personnel y relatif

Président: Dumas Francis, président
Membres: Fournier Sébastien, conseiller communal
Bornet Benoît, Basse-Nendaz
Bourban Frédéric, Haute-Nendaz
Délèze Séverine, Sierre
Fournier Raphaël, Brignon
Lathion Jean-Marc, Haute-Nendaz
Pitteloud Vincent, Haute-Nendaz
Praz Jean-Michel, Fey
Secrétaire: Balet Yves, Aproz

Travaux publics

- Construction et entretien des routes, des chemins, des places, des cours d'eau, de l'éclairage public
- Signalisation routière
- Déblaiement des neiges
- Ordures ménagères
- Propreté des agglomérations
- Décharges
- Décoration, parcs et jardins
- Cimetières
- Location des places
- Organisation du travail du personnel y relatif

Président: Fournier Sébastien, conseiller communal
Membres: Baudin Roger, Sornard
Délèze Romain, Basse-Nendaz
Délèze Séverine, Sierre
Martignoni Didier, Haute-Nendaz
Secrétaire: Ménétrety Olivier, Aproz

Sécurité

- Tâches de police
- Parcage/circulation
- Règlement de police et son application
- Protection civile
- Lutte contre le feu
- Corps des sapeurs-pompiers
- Matériel, locaux, abris
- Sécurité publique
- Colonne de secours
- Groupe d'intervention en cas de catastrophe
- Sécurité et santé au travail
- Organisation du travail du personnel y relatif

Président: Theytaz Pierre, conseiller communal
Membres: Bornet Pierre-André, Aproz
Briguet Gilles, Fey
Favre Pierre-André, Baar
Fournier Hervé, Beuson
Glassey Christian, Aproz
Revaz Marie-Line, Sion
Membres
d'office - le commandant du feu
- le chef local de la P.C.
Secrétaire: Glassey Christian, Aproz

Bourgeoisie et forêts

- Exploitation des forêts
- Entretien des routes et chemins forestiers
- Achat, vente et échange de terrains
- Triage forestier
- Limites bourgeoises
- Travaux de défense contre les dangers naturels
- Autres dossiers en relation avec la bourgeoisie

Président: Bourban Jacques, conseiller communal
Membres: Theytaz Pierre, conseiller communal
Fournier Nicolas, Brignon
Gillioz Luc, Brignon
Praz Hervé, Clèbes
Secrétaire: Charbonnet Philippe, secrétaire communal

Sports, animation et culture

- Contacts avec les sociétés
- Gestion du centre sportif
- Concept sportif
- Places de jeux et de sport
- Affaires culturelles
- Animation et manifestations
- Concerts et lotos
- Organisation du travail du personnel y relatif

Présidente : Bourban Gisèle, conseillère communale
Membres : Carruzzo Anita, Basse-Nendaz
Carthoblaz Philippe, Beuson
Bornet Jean-Charles, Fey
Métrailler Serge, Baar
Praz Emmanuel, Baar
Tschopp Victorien, Baar
Secrétaire : Lathion Nathalie, Haute-Nendaz

Cadastre et mensurations

- Cadastre
- Mensurations, introduction du R.F. fédéral
- Limites intercommunales
- Organisation du travail du personnel y relatif

Président : Fournier Michel, conseiller communal
Membres : Délèze Eddy, Haute-Nendaz
Délèze Roger, Haute-Nendaz
Fournier Yvan, de Roger, Basse-Nendaz
Mariéthoz Daniel, Haute-Nendaz
Secrétaire : Glassey Jean-Claude, Clèbes

Commission scolaire

- Fonctionnement des classes: activités scolaires et parascolaires
- Personnel enseignant et direction
- Contact et information aux parents
- Equipements scolaires
- Préavis sur les questions de construction, de transformation des bâtiments
- Acquisition de mobilier et de matériel d'enseignement
- Bibliothèque
- Autres tâches légales

Président : Fournier Yves-Alain, conseiller communal
Membres : Fournier Didier, conseiller communal
Mariéthoz-Baeriswyl Erica, Sornard
Musaro Valérie, Saclentse
Perroud Jean-Robert, Brignon
Pour la religion : Curé Ravaz Raphaël, Basse-Nendaz
Avec voix consultatives: Venetz Nadine (APEN)
Délèze Marie-Danielle, Basse-Nendaz (personnel enseignant primaire)
Délèze Guy, Haute-Nendaz (personnel enseignant C.O.)
Secrétaire : Bourban Claudy, Brignon

Agriculture

- Inspection du bétail et des viandes
- Aménagement et équipement des zones et chemins agricoles (PDER)
- Relations avec les consortages
- Irrigation
- Aides à l'agriculture
- Valorisation du terroir et de ses produits
Tourisme rural, gîtes ruraux

Président : Fournier Michel, conseiller communal
Membres : Devènes Jean-Noël, Fey
Fournier Laurent, Sornard
Glassey Didier, de Marcel, Beuson
Métrailler Christian, Basse-Nendaz
Secrétaire : Charbonnet Philippe, secrétaire communal

Affaires sociales

- Tâches légales
- Secours/aide sociale
- Prévoyance sociale
- Organisation médico-sociale
- Hôpitaux
- Aînés
- Petite enfance
- Soutien à la jeunesse

Président : Fournier Philippe, vice-président
Membres : Fournier Didier, conseiller communal
Fournier Albert, Brignon
Fournier Dominique, Baar
Fournier-Buchs Marie-France, Basse-Nendaz
Secrétaire : Fournier Freddy, Basse-Nendaz

Formation et emploi

- Office communal du travail et chômage
- Aide aux apprentis
- Visite des entreprises et des apprentis
- Protection ouvrière
- Relations ouvrières avec les chantiers
- Aide au logement

Président: Fournier Didier, conseiller communal
Membres: Fournier Yves-Alain, conseiller communal
Darioli Myriam, Basse-Nendaz
Charbonnet Christian, Clèbes
Fournier Philippe, de René, Sornard
Secrétaire: Fournier Freddy, Basse-Nendaz

Promotion économique

- Relations avec les partenaires économiques locaux

Président: Fournier Philippe, vice-président
Membres: Clerc Gilles, Aproz
Follonier Francis, Haute-Nendaz
Glassey Samuel, Baar
Theytaz Jean-Baptiste, Haute-Nendaz
Secrétaire: Mariéthoz Gaby, Fey

Institutions

Commission intercommunale de la P.C. Printse

- Pour Nendaz

Theytaz Pierre, conseiller communal
Gillioz Paul-André, Haute-Nendaz
Martignoni Jean-Michel, Haute-Nendaz

- Avec voix consultatives

Mariéthoz Gaby, Fey.
Fournier Jean-Pierre, Basse-Nendaz

Commission interbourgeoisiale (trilage forestier)

- Pour Nendaz

Président: Bourban Jacques, conseiller communal
Membres: Theytaz Pierre, conseiller communal
Fournier Nicolas, Brignon
Gillioz Luc, Brignon
Praz Hervé, Clèbes

- Contrôleur des comptes

Praz Jean-Michel, Clèbes

Chambre pupillaire

Présidente: Bourban Mireille, vice-juge
Membres: Devènes Olivier, juge
Venetz Nadine, Sornard

Membres-suppléants: Clausen Léo, Aproz
Lathion Jean-François, Saclentse

Secrétaire: Saillen Paulette, Basse-Nendaz

Conseil de district

Membres: Les 11 membres du Conseil communal
Les élus communaux au Grand Conseil

Tribunal de police

Président: Theytaz Pierre, conseiller communal
Membres: Revaz Marie-Line, Sion
Glassey Christian, Aproz

Délégations officielles

- Conseil de fondation «EMS Foyer Ma Vallée»	Président: Fournier Philippe, vice-président Membres: Fournier Didier, conseiller communal Fournier Albert, Brignon Fournier Dominique, Baar Fournier-Buchs Marie-France, Basse-Nendaz
- Groupe de coordination Cleuson-Dixence	Dumas Francis, président Fournier Sébastien, conseiller communal Fournier Michel, conseiller communal
- Délégation au Conseil d'administration de Nendaz Tourisme SA	Dumas Francis, président Fournier Yves-Alain, conseiller communal Fournier Didier, conseiller communal
- Délégués au comité de la Société de développement de Nendaz	Bourban Gisèle, conseillère communale Fournier Michel, conseiller communal
- Délégué au comité de la société de développement de Veysonnaz	Fournier Yves-Alain, conseiller communal
- Délégués au Conseil de gestion de la Paroisse de Nendaz	Bornet Myriam, conseillère communale Fournier Michel, conseiller communal
- Délégué au Conseil de gestion de la Paroisse de Veysonnaz	Charbonnet Christian, Clèbes
- Déléguée à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard	Bourban Gisèle, conseillère communale
- Délégués à la commission d'impôt du district	Charbonnet Philippe, secrétaire communal Glassey Jean-Claude, Clèbes
- Délégué au Conseil d'administration de l'hôpital Sion-Hérens-Conthey	Fournier Philippe, vice-président
- Délégués à l'assemblée générale de l'hôpital Sion-Hérens-Conthey	Fournier Yves-Alain, conseiller communal Délèze Jean-Jacques, Beuson Fournier Dominique, Baar Lathion Fabienne, Haute-Nendaz Praz Jean-Olivier, Sornard
- Délégués au Comité de direction de l'Association pour le CMS du Vallon de la Printse	Les 5 membres de la commission des affaires sociales
- Délégué au Conseil de fondation Jacques Michelet-Praz	Fournier Philippe, vice-président
- Délégué au Comité de l'Association des Ateliers du P'tit Bec	Fournier Didier, conseiller communal
- Délégué auprès de l'Association Régionale de Sion	Dumas Francis, président
- Délégué auprès de l'Association forestière de la région de Sion	Bourban Jacques, conseiller communal
- Délégué au Conseil d'administration des Associations forestières	Bourban Jacques, conseiller communal
- Délégués à la commission scolaire de Veysonnaz	Fournier Yves-Alain, conseiller communal Délèze Chantal, Clèbes
- Délégué à l'Association pour les soins dentaires à la jeunesse	Fournier Yves-Alain, conseiller communal
- Délégué auprès de Sodeval SA	Fournier Philippe, vice-président
- Délégués à l'Assemblée générale de l'UTO	Fournier Sébastien, conseiller communal Ménétrety Olivier, Aproz
- Délégué au Conseil d'administration de SEIC SA	Dumas Francis, président
- Délégué au Comité du Grand Bisse de Vex	Fournier Sébastien, conseiller communal
- Délégué au Comité des «Bienfaits de la Printse»	Fournier Michel, conseiller communal

L'administration à votre service

un nouveau secrétaire communal

plan de scolarité 2005/2006 de la commune de Nendaz

Ouverture des classes
Lundi 22 août 2005

Clôture des classes
Vendredi 23 juin 2006

Vacances et congés

AUTOMNE :
du vendredi 21 octobre 2005, au soir
au jeudi 3 novembre 2005, au matin

NOËL :
du vendredi 23 décembre 2005, au soir
au lundi 9 janvier 2006, au matin

CARNAVAL :
du vendredi 24 février 2006, au soir
au lundi 6 mars 2006, au matin

PÂQUES :
du jeudi 13 avril 2006, au soir
au lundi 24 avril 2006, au matin

ASCENSION :
du mercredi 24 mai 2006, au midi
au lundi 29 mai 2006, au matin

FÊTE-DIEU
du mercredi 14 juin 2006, à midi
au vendredi 16 juin 2006, au matin

Secrétaire communal en poste depuis 34 ans Simon Germanier a émis le vœu, au début de cette législature, d'être relevé de sa fonction. Le Conseil communal a accepté sa requête. Puis il a récemment désigné son remplaçant en la personne de Philippe Charbonnet, de Beuson. Le changement est officiellement intervenu le 1er mai dernier.

Faisons un peu connaissance avec le nouveau secrétaire communal.

Philippe Charbonnet...

...est né en 1965, fils de Jules et de Madeleine Charbonnet, à Beuson. Marié à Françoise Gilloz, il est père de 3 enfants. Voilà pour l'état-civil. Il est au bénéfice d'une double formation; issu de l'école de police en 1988, il poursuit avec l'école supérieure de commerce de laquelle il est diplômé en 1991. Il se perfectionne ensuite en fréquentant divers cours de brevet fédéral dans les domaines correspondant à ses activités. Sportif émérite il pratique notamment le football et le ski, sports dans lesquels il ose en plus des responsabilités d'entraîneur ou d'organisateur.

Philippe Charbonnet entre au service de la commune en 1991 en qualité d'agent fiscal. Deux ans plus tard il est chef de section. En 1998 le Conseil communal lui confie, en plus de la fiscalité, la responsabilité de la comptabilité; puis en 2001 il accède au rang de chef du service administratif. Il est, dès

lors, l'efficace bras droit du secrétaire communal. C'est en toute logique que Philippe Charbonnet est donc désigné au poste qui est désormais le sien. Il s'y est installé d'ailleurs en connaissance de cause. Quant au Conseil communal, il dispose d'un homme sur lequel il sait pouvoir compter.

Outre la formation et l'expérience déjà acquises Philippe Charbonnet a aussi les qualités humaines qu'il faut pour la mission: il sait écouter, comprendre et servir. Il a de la discrétion en réserve et le sens du devoir. Il a l'esprit d'initiative et le sang-froid parfois indispensable pour faire face à l'imprévu. Il connaît les arcanes du législatif comme de l'exécutif local dans lesquels il faut se mouvoir en sachant ce qu'est la politique tout en sachant en faire abstraction personnelle. Bref, au secrétaire communal il faut une bonne dose d'objectivité, un soupçon de patience, une pleine mesure de rigueur voire de ténacité. Philippe Charbonnet le sait, c'est pour cela que l'autorité lui fait confiance.

Nous lui souhaitons de la réussite, de l'efficacité et beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement des lourdes tâches qui l'attendent. Que tous ensemble, citoyens, collègues, autorités, lui apportions appui et compréhension.

Bonne chance Philippe. Et d'ores et déjà merci.

interview croisée



Simon Germanier

NP : Le 27 avril dernier vous avez participé à votre dernière séance du Conseil. Quelle impression cela fait ?

S.G. : Plusieurs impressions. Je dirais tout d'abord un sentiment de devoir accompli, puis un petit avant-goût de renoncement, enfin comme un soulagement. Vous savez, participer aux séances du Conseil, pour en fixer par écrit le résultat des délibérations, est à chaque fois un travail de très forte intensité, qui nécessite une concentration constante et soutenue. Un travail sous adrénaline en quelque sorte. Y renoncer c'est un peu abandonner les vertus bienfaitrices d'une sorte...d'ivresse mais aussi se libérer des emprises d'un arc électrique de haute tension. Il y faut une excellente santé, or la mienne est émoussée. Le temps me semblait donc venu. J'ai décidé d'écouter le message de mes pulsations cardiaques. Je n'ai pas de regret, c'est la vie.

NP : Selon vous, quelles sont les qualités essentielles d'un secrétaire communal ?

S.G. : Pour ma part il y en a deux : le sens du service et celui de l'équité. Le sens du service me semble relever de l'évidence. L'équité est d'une perception plus personnelle ; je la mets au-dessus même de la justice. Parce que, en terme d'administration, la justice ne m'appartient pas. Mes règles de travail sont fixées par les lois, les règlements et les décisions de l'autorité : c'est l'état de droit qui le veut ainsi, je n'ai pas à juger. Par contre j'ai à les appliquer et c'est là qu'intervient l'équité : traiter chaque citoyenne et citoyen sur pied d'égalité. Ce n'est pas toujours facile j'en conviens, car cela peut vous amener parfois jusqu'à devoir appliquer à tous des règles que vous n'approuvez pas vous-même. Mais là intervient une autre grande qualité que doit avoir le secrétaire communal : la loyauté. Il ne travaille pas pour lui, mais pour la communauté.



Philippe Charbonnet

NP : Le 19 mai vous avez participé à votre première séance du Conseil. Quelle impression cela fait ?

Ph.C. : Plusieurs sentiments. Pour avoir déjà assumé cette tâche à quelques reprises auparavant je dirais en premier lieu avoir ressenti la fierté et l'émotion du remplaçant à qui l'entraîneur donne pour la première fois sa confiance en lui assignant un poste de titulaire.

Un soupçon d'appréhension également puisque dès ce moment je suis appelé à rendre par écrit ce dont nos autorités délibèrent. Il s'agit là d'un travail passionnant mais conséquent et exigeant.

NP : Selon vous, quelles sont les qualités essentielles d'un secrétaire communal ?

Ph. C. : Je vous en citerais deux : La discrétion et la loyauté. La discrétion car à la table du Conseil le secrétaire n'intervient que rarement. Il apporte, à l'occasion et suivant les sujets, les compléments nécessaires faisant référence aux bases légales ou autres jurisprudences. Dès lors, celui qui aime affirmer sa personnalité ne se sentira que peu à l'aise dans le rôle de rapporteur qui lui est confié. Discrétion également en ce qui concerne les convictions politiques. Le secrétaire doit s'abstenir, autant que possible, de toutes prises de position. Il ne doit jamais chercher à se profiler dans le sens d'un parti politique par exemple : discrétion donc.

La loyauté, car il travaille au service et pour le bien de toute la collectivité sans favoritisme à l'égard de l'un ou l'autre individu ou groupes de personnes... Loyauté encore envers les décisions prises qui pourront parfois s'avérer contraire à ses convictions personnelles.

NP : Avec le recul, quelles ont été vos missions les plus difficiles ?

S.G. : Vaste question lorsqu'elle recouvre 34 ans d'activité. Sur le plan purement technique les dossiers les plus difficiles ont été ceux liés au domaine énergétique. L'électricité ne répond pas aux mêmes mécanismes de raisonnement que la comptabilité. En plus de la conduite de dossiers complexes il m'a fallu apprendre des notions qui ne relevaient pas de ma formation. J'ai dû m'introduire dans ce monde particulier en 1990-91 pour l'étude du projet de reprise du réseau de distribution électrique qui a abouti à la constitution de SEIC SA dont Nendaz est le plus gros actionnaire. Ce que j'y ai appris m'a bien resservi plus tard. Sur le plan humain les moments difficiles ont été ceux qui m'ont confronté à la mort : il m'est arrivé de devoir annoncer des décès, d'organiser la levée de corps, et j'en passe. Même la gestion des cimetières m'a valu quelques épisodes pénibles. Mais je ne m'en plains pas; j'y ai aussi beaucoup appris.

NP : A l'inverse vous devez bien avoir quelques bons souvenirs. Un exemple ?

S.G. : «Quelques» ne convient pas, car j'en ai des centaines. Il y faudrait un livre, que je ne publierai pas d'ailleurs même si l'un ou l'autre chapitres sont déjà écrits, secret de fonction oblige. Chaque merci signifiant une réelle reconnaissance - cela se voit sur les visages, croyez-moi - est un lumineux instant. Un seul exemple dites-vous? Le premier qui me vient à l'esprit est le résultat d'un fabuleux exploit de mémoire - que je n'ai pas colossale d'ailleurs, mais la mémoire est ainsi faite - qui m'a fait me remémorer vingt ans après l'avoir vue une adresse inscrite sur un des premiers documents traités par mes soins à la commune. Cette adresse, à l'étranger, a permis à une grand-maman de chez nous de retrouver et revoir, un peu avant sa mort, ses petits-enfants devenus adultes qu'elle avait totalement perdu de vue depuis leur tout jeune âge.

NP : Le secrétaire communal est au front du service public. Le Nendard est-il un citoyen facile ?

S.G. : Honnêtement je réponds oui. Je me souviens être entré au service de la commune à une époque où l'indice de confiance du citoyen à l'égard de l'administration n'était pas très élevé. Mais la situation a bien évolué. Je pense que la continuité d'une administration stable et l'effort d'information maintenu sans cesse ont contribué avec le temps à créer ce qui m'apparaît maintenant comme une relation de confiance. C'est heureux. Mais il faut veiller chaque jour à l'améliorer encore.

NP : Une pensée pour votre successeur ?

S.G. : Je peux lui affirmer qu'il exerce désormais le plus beau métier du monde. Certes le métier est exigeant, sans cesse en mutation et plein d'imprévus, mais les satisfactions qu'il procure sont à la hauteur des investissements que l'on consent. Et puis ce métier est merveilleux parce que, plus qu'un autre, il laisse un vaste espace à la créativité. Je lui souhaite bonne chance - il en faut aussi un peu - qu'il ait confiance en lui car il est fait de l'étoffe qu'il faut. Je le sais pour avoir pu, déjà, juger sur pièces.

NP : A l'orée d'une carrière, quelles sont les missions qui vous apparaissent comme difficiles ?

Ph. C. : Dans le cadre de mon travail j'agis comme préparateur, planificateur et coordinateur de l'exécutif communal. Dans l'accomplissement de ces missions je deviens en quelque sorte la conscience juridique du Conseil communal. Dès lors il s'agit pour moi de suivre l'évolution des lois et règlements qui régissent les multitudes de domaines dans lesquels je peux être appelé à donner mon avis. Il m'appartient donc d'acquérir et de maintenir les connaissances nécessaires à cette fonction. La sauvegarde des compétences en la matière représente donc un défi permanent et difficile qu'il convient de relever pour ne pas se voir rapidement débordé.

NP : A l'inverse il doit bien se trouver quelques dossiers dont la conduite, désormais, vous réjouit. Un exemple ?

Ph. C. : Parmi les tâches qui me sont dévolues figurent celles de communicateur et de coordinateur. J'ai donc pour mission d'informer et de renseigner à la fois mes collaborateurs et la population sur la vie de la commune de Nendaz au quotidien. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui s'annonce passionnant. Je me réjouis de m'engager dans cette voie de la communication afin que l'administration communale soit perçue comme ouverte et accessible.

NP : Le secrétaire communal est au front du service public. Qu'attendez-vous du Nendard ?

Ph. C. : De par mon rôle central au sein de l'administration je pourrais me retrouver exceptionnellement exposé à diverses attaques ou autres hostilités. Pour ma part j'entends persévérer dans l'attitude observée jusqu'à ce jour en privilégiant l'honnêteté et la loyauté envers tout le monde. J'attends donc en retour que la confiance témoignée par le Conseil communal en me nommant à ce poste soit partagée par nos concitoyens. Qu'ils gardent en mémoire que nous avons chacun nos qualités et nos défauts, que nous pouvons être brillants comme nous pouvons traverser de mauvaises passes. Qu'ils sachent donc aussi faire preuve de tolérance et de compréhension.

NP : Une pensée pour votre prédécesseur ?

Ph. C. : Il a, durant plus de 30 ans, au fil des ans, acquis une connaissance intime de l'histoire de Nendaz. Je lui dis aujourd'hui merci pour tout ce qu'il a accompli au service de notre collectivité. Merci également pour les précieux conseils qu'il m'a donnés suite à ma nomination. Ses connaissances et son savoir vont certainement nous manquer dans un futur proche. Je lui souhaite bon vent pour la suite et que sa santé lui permette de profiter bientôt d'une retraite bien méritée.

LOTOS

Octobre 2005

Dimanche	2	La Chanson de la Montagne - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	8	ASPN - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	9	Chœur L'Amitié - salle de gymnastique à Baar
Dimanche	16	CMS - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	23	FC Nendaz - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	30	FC Aproz - salle de gymnastique d'Aproz

Novembre 2005

Dimanche	6	Les Brancardiers - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	13	HC Nendaz - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	19	La Caecilia - salle de gymnastique de Fey
Dimanche	20	Parti socialiste - salle de gymnastique d'Aproz
Samedi	26	Société du Secours Mutuel - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	27	Club de Montagne de Fey - salle de gymnastique de Fey

Décembre 2005

Samedi	3	Chapelle de Brignon - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	10	Centre Missionnaire - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	11	Fanfare l'Echo du Mont - salle de gymnastique d'Aproz
Dimanche	18	Ej'Ecochyœu de Ninde - salle de gymnastique de la Biolette

Janvier 2006

Dimanche	1	Les Amis de Saclentse - auberge du Bleusy
Dimanche	8	Chœur Le Muguet - salle de gymnastique d'Aproz
Dimanche	15	Fanfare La Rosablanc - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	22	Chœur La Davidica - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	28	Eglise de Basse-Nendaz - salle de gymnastique de la Biolette

Février 2006

Dimanche	5	Ski-club Arpettaz - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	12	Eglise de Fey - salle de gymnastique de Fey
Dimanche	19	Chœur St-Michel - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	25	Fanfare La Concordia - salle de gymnastique de la Biolette

CONCERTS

Mars 2006

Samedi	4	Chœur St-Michel - église Haute-Nendaz
Samedi	11	Fanfare la Rosablanc - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	18	Fanfare l'Echo du Mont - salle de gymnastique de la Biolette Chœur la Caecilia - église de Fey
Samedi	25	Fanfare La Concordia - salle de gymnastique de la Biolette
Dimanche	26	Chœur la Davidica - église de Basse-Nendaz

Avril 2006

Samedi	1	Méli-Mélo (la Davidica) - église de Basse-Nendaz
Samedi	8	Ej'Ecochyœu de Ninde - salle de gymnastique de la Biolette Chœur Le Muguet - salle de gymnastique d'Aproz
Samedi	22	La Chanson de la Montagne - salle de gymnastique de la Biolette
Samedi	29	Chœur L'Amitié - chapelle de Baar

merci aux anciennes autorités communales

Merci à nos concitoyennes et concitoyens qui ont chargé leurs épaules des destinées de ce pays. En s'engageant aux responsabilités, en payant de leur personne pour organiser harmonieusement la cité, en se coltinant aux problèmes à résoudre pour le bien de tous. Merci pour le travail fait, pour le dévouement démontré, pour l'imagination et pour la persévérance appliquées au quotidien. Merci d'avoir tout simplement osé servir la collectivité. Puissent-ils en retour jouir de la félicité intérieure que procure le devoir accompli.

En guise d'hommage voici l'énoncé des voies principales sur lesquelles ils ont œuvré. ■

Bernard Fournier

conseiller communal de 1993 à 2004

de 1993 à 2000 :

président de la commission
«Travaux Publics»

de 2001 à 2004 :

président de la commission
«Travaux Publics et équipements»

de 1993 à 1996 :

membre de la commission «énergie»

membre de la commission «agriculture»

de 1997 à 2000 :

membre de la commission «justice et police»



Albert Fournier

conseiller communal de 1997 à 2004

de 1997 à 2004 :

- président de la commission
«justice et police»

- président du Tribunal de police

de 1993 à 1996 :

- membre de la commission de l'énergie

de 1997 à 2000 :

- membre de la commission «Eau-égouts-électricité»

- membre de la commission «cadastre»

de 2001 à 2004 :

- membre de la commission

«affaires sociales, santé et jeunesse»

de 1997 à 2004 :

- délégué à l'assemblée générale de l'UTO



Narcisse Bourban

conseiller communal de 1993 à 2004

de 1993 à 2004 :

- président de la commission
«aménagement du territoire»

de 1993 à 1996 :

- membre de la commission «eau-égouts-électricité»

de 1989 à 1992 et de 1997 à 2000 :

- membre de la commission «Travaux Publics»

de 1997 à 2000 :

- membre de la commission «affaires sociales»

de 1997 à 2004 :

- membre du groupe de coordination Cleuson-Dixence

de 1997 à 2000 :

- délégué au Conseil de gestion de la paroisse

- délégué au comité de l'Association

pour la sauvegarde du patrimoine

- délégué à l'assemblée générale de l'hôpital

Sion-Hérens-Contthey

de 2001 à 2004 :

- délégué à Nendaz Communications,

puis à Nendaz Tourisme SA



Yves-Laurent Martignoni

conseiller communal de 2001 à 2004

de 2001 à 2004 :

- président de la commission
«cadastre et mensurations»

- membre de la commission
«aménagement du territoire»

- membre de la commission
«affaires sociales, santé et jeunesse»

- délégué à Nendaz Communications,

puis à Nendaz Tourisme SA



Yvonne Fournier

vice-juge de commune de 1993 à 1996

juge de commune de 1997 à 2004

de 1993 à 1996 :

- membre suppléante

de la Chambre pupillaire

de 1997 à 2004 :

- membre de la Chambre pupillaire



liste des anciens conseillers communaux

en vie à ce jour

NOMS	CONSEILLER COMMUNAL DE... À...	
Bornet Alphonse	Beuson	1961-1968
Bornet Jean-Paul	Beuson	1985-1992
Bornet Joseph	Brignon	1981-1988
Bornet Lydie	Basse-Nendaz	1989-1996
Bornet Pierre-André	Sion (président)	1973-1984
Bourban Narcisse	Haute-Nendaz	1993-2004
Broccard Léon	Basse-Nendaz (vice-président)	1969-1976
Carthoblaz Philippe	Beuson	1989-1992
Clerc François	Aproz	1957-1964
Clerc Jean-Marie	Aproz	1985-1992
Darioli Arsène	Baar	1969-1972
Darioly Jacky	Aproz	1993-2000
Délèze Firmin	Haute-Nendaz (vice-président)	1969-1972 / 1974-1984
Favre Michel	Baar	1999-2000
Follonier Luc	Haute-Nendaz	1977-1988
Fournier Albert	Haute-Nendaz (président)	1985-2000
Fournier Albert	Brignon	1997-2004
Fournier Bernard	Basse-Nendaz	1993-2004
Fournier Francis	Haute-Nendaz (président)	1957-1972
Fournier Jean-Maurice	Haute-Nendaz	1981-1988
Fournier Lévy	Haute-Nendaz	1965-1968
Fournier Michel	Basse-Nendaz (vice-président)	1985-1996
Fournier Roger	Brignon	1973-1976
Fournier Séraphin	Sion	1957-1964
Fragnière Candide	Clèbes	1977-1984
Glassey Pierre	Baar	1977-1984
Lathion Jean-Marc	Haute-Nendaz	1981-1992
Lathion Léonard	Bieudron	1989-1996
Mariéthoz Bernard	Haute-Nendaz	1989-1996
Mariéthoz Francis	Sion	1961-1968
Mariéthoz Gabriel	Haute-Nendaz	1985-1992
Martignoni Yves-Laurent	Haute-Nendaz	2001-2004
Métraiiller Amédée	Sierre (vice-président)	1961-1964
Michelet Freddy	Haute-Nendaz	1977-1980
Michelet Nicolas	Aproz	1993-2000
Perrier Bernard	Haute-Nendaz	1993-1996
Pitteloud Emmanuel	Sion	1973-1980
Pitteloud Fernand	Basse-Nendaz	1957-1964
Praz André	Fey	1981-1988
Praz Jean-Jacques	Haute-Nendaz	1973-1976
Praz Lucien	Fey	1941-1948
Praz Max-André	Clèbes	1985-1992
Rossini François	Aproz	1965-1972

mémento

Administration communale	Tél. 027 289 56 00 - fax 027 289 56 01 : ouverture des bureaux tous les après-midi de 14h00 à 18h00, sauf le samedi. Secrétariat: tél. 027 289 56 00 - fax 027 289 56 01 Cadastre: tél. 027 289 56 10 Edilité: tél. 027 289 56 50 Comptabilité: tél. 027 289 56 20 Fiscalité: tél. 027 289 56 60 Contrôle des habitants: tél. 027 289 56 30 Travaux publics: tél. 027 289 56 72 Police communale: tél. 027 289 56 40 Service social: tél. 027 289 57 00
AVS	M. Pascal Praz, agent local, tél. 027 289 57 00.
Bibliothèque communale	Au centre scolaire de la Biolette - ouverture au public, mardi de 14h00 à 17h00, mercredi de 17h00 à 19h00, jeudi de 14h00 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00, tél. 027 288 13 45. Horaire d'été: mercredi de 17h00 à 20h00, samedi de 9h00 à 12h00.
Centre médico-social	Tél. 027 288 31 27, fax 027 288 31 40 (entre 13h30 et 17h30 du lundi au vendredi). Permanences: - infirmières: les après-midi ouvrables, de 13h30 à 14h30 - aide familiale: les lundis et jeudis, de 13h30 à 15h30 - assistance sociale: les mardis et jeudis, de 13h30 à 15h30.
Chambre pupillaire	Présidente: M ^{me} Mireille Bourban, Basse-Nendaz, tél. 027 288 20 73 Secrétariat: M ^{me} Paulette Saillen, au bâtiment communal, ouverture: les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00, tél. 027 289 56 80.
Dépôt du service d'entretien	Aux Bouillets, service d'entretien travaux publics, tél. 027 289 55 10 - service d'entretien eau potable, tél. 027 289 55 11, fax 027 289 55 19.
Direction des écoles	Cycle d'orientation, M. Claudy Bourban, Brignon, tél. 027 288 11 39.
Distribution d'électricité	SEIC Service électrique intercommunal S.A., 1904 Vernayaz, tél. 027 763 14 11, en cas de panne service de piquet, tél. 027 764 14 03.
Etat civil	M. Christian Evéquo, Conthey, tél. 027 345 45 47.
Feu	Commandant des pompiers, M. Paul-André Gillioz, Haute-Nendaz, tél. 027 288 13 24 - numéro d'alarme 118.
Foyer Ma Vallée	Tél. 027 289 57 00
Garde chasse	M. Christian Bornet, tél. 027 288 26 26 ou 079 355 39 19.
Juge de commune	M. Olivier Devènes, tél. 027 288 35 50 et 079 628 59 63.
Objets trouvés	Police municipale, tél. 027 289 56 40.
Office du tourisme, Haute-Nendaz	Tél. 027 289 55 89, ouverture du bureau de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30.
Paroisse	Basse-Nendaz, tél. 027 288 22 50 - Ravaz Raphaël Haute-Nendaz, tél. 027 288 34 18 - Bertelletto Léonard
Président	M. Francis Dumas, Baar - reçoit sur rendez-vous, tous les jours de 16h00 à 18h00, tél. 027 289 56 00.
Ramonnage	M. Xavier D'Amico, Basse-Nendaz, tél. 027 288 67 12.



Mise au concours

L'administration communale de Nendaz met au concours public l'engagement d'une

Concierge auxiliaire (à temps partiel)

pour l'entretien des locaux du centre scolaire du Cycle d'orientation, à Basse-Nendaz. Préférence sera accordée aux candidatures émanant de personnes habitant Basse-Nendaz ou ses environs. Le cahier des charges relatif à cette fonction peut être consulté auprès de notre chef du personnel, au secrétariat communal, à Basse-Nendaz (tél. 027 289 56 00). Les personnes intéressées peuvent formuler une offre écrite adressée à l'administration communale de Nendaz, 1996 Basse-Nendaz, **jusqu'au 10 juillet 2005** au plus tard.

Commune de Nendaz